



Vesoul  
Agro  
campus

CFPPA  
CFAA 70  
Lycée E. Munier  
Exploitation agricole

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE



UNION EUROPÉENNE  
avec le Fonds social européen (FSE)

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Certiphyto - Décideurs et applicateurs : Utilisation des produits phytosanitaires - Formation initiale ou renouvellement



### Objectifs :

Acquérir les principales évolutions des thèmes abordés concernant les activités spécifiques liées à l'utilisation et à l'achat de produits phytopharmaceutiques.

### Conditions d'admission et d'inscription :

- ✓ Inscription à la demande
- ✓ Effectif minimum pour l'ouverture d'une session de formation : 8 candidats.

### Public concerné :

Tout individu ayant besoin d'un premier certificat phytosanitaire (valable 5 ans) ou d'un renouvellement.

### Déroulement & Organisation de la Formation

**Durée :** 14 heures (2 jours)  
**Lieu :** Vesoul et Port-sur-Saône

### Délais d'accès à la formation :

Entrées et sorties permanentes



### Modalités pédagogiques :

- ✓ Apports théoriques sur la réglementation de l'usage des produits phytosanitaires ;
- ✓ Impact sur la santé humaine ;
- ✓ Impact sur l'environnement naturel ;
- ✓ Techniques alternatives à l'usage des produits phytosanitaires ;
- ✓ Etude de cas concrets ;
- ✓ Echanges de pratiques entre professionnels ;
- ✓ Visite d'une entreprise agricole ;
- ✓ Fourniture de supports pédagogiques ;
- ✓ Salles de cours équipées de moyens multi-média.

### Contenu de La Formation

#### Evolution et actualisation de la réglementation et la sécurité environnementale :

- ✓ Le cadre réglementaire applicable aux produits phytopharmaceutiques ;
- ✓ Les impacts des produits phytopharmaceutiques sur l'environnement (mode de contamination, types de pollutions, conséquences sur les ressources naturelles).

#### Evolution et actualisation de la prévention des risques pour la santé et la sécurité pour les applicateurs :

- ✓ Les risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ;
- ✓ Les mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains ;
- ✓ Conduite à tenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident.

Formation adultes

agefiph  
ouvrir l'emploi  
aux personnes handicapées



Formation accessible à tous publics en situation de handicap

**Référente handicap :**  
**Séverine Piroolley**  
severine.piroolley@educagri.fr

Certiphyto

CFPPA de Vesoul

16, rue E. Belin  
CS. 60363  
70014 Vesoul cedex  
Tél. 03 84 96 85 00  
cfppa.vesoul@educagri.fr

Référent formation :  
Christophe JOLY  
christophe.joly@educagri.fr  
www.vesoul-agrocampus.fr



Vesoul  
Agro  
campus

CFPPA  
CFAA 70  
Lycée E. Munier  
Exploitation agricole

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE



UNION EUROPEENNE

avec le Fonds social européen (FSE)

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Certiphyto - Décideurs et applicateurs : Utilisation des produits phytosanitaires - Formation initiale ou renouvellement



Evolution et actualisation des stratégies de réduction de l'usage des produits phytopharmaceutiques et les méthodes alternatives :

- ✓ Les leviers agronomiques et stratégies de maîtrise de l'état sanitaire des cultures ;
- ✓ Établir les seuils d'intervention et des règles de décision en matière de gestion des bio-agresseurs (reconnaissance des bio-agresseurs, réseaux de veille sanitaire BSV) et choix des produits (toxicité).

Les méthodes alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (lutte biologique, méthodes mécaniques, etc.)

### Modalités d'évaluation & Mode de Validation

- ✓ Feuilles de présence émargées ;
- ✓ Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires ;
- ✓ Attestation de formation (suffisante uniquement pour le renouvellement de la certification) ;
- ✓ Réussite au test (uniquement pour ceux qui souhaitent obtenir la certification sans passer par la formation).

### Rémunération & Financement

Plusieurs sources de financement sont possibles :

- ✓ **Demandeur d'emploi** : prise en charge possible par le Conseil Régional ;
- ✓ **Salariés** : OPCO ;
- ✓ **Reconversion professionnelle** : Transition Professionnelle ;
- ✓ CPF.

### Poursuites d'études & Métiers préparés

#### Poursuite d'études :

- ✓ BPA Travaux de Conduite et d'Entretien des Engins Agricoles (niveau V) ;
- ✓ BAC PRO Agroéquipements (niveau IV) sous certaines conditions ;
- ✓ BAC PRO Maintenance des Matériels Agricoles (niveau IV) sous certaines conditions.

#### Métiers préparés :

- ✓ Métiers de conducteur(trice) d'engins agricoles ;
- ✓ Mécanicien(ne) agricole.

### Indicateurs de résultats :

Formation adultes

agefiph

ouvrir l'emploi  
aux personnes handicapées



Formation accessible à tous publics en situation de handicap

**Référente handicap :**

**Séverine Piroolley**

severine.piroolley@educagri.fr

Certiphyto

CFPPA de Vesoul

16, rue E. Belin  
CS. 60363  
70014 Vesoul cedex  
Tél. 03 84 96 85 00  
cfppa.vesoul@educagri.fr

Référent formation :

**Christophe JOLY**

christophe.joly@educagri.fr

www.vesoul-agrocampus.fr

